

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE SATO – TRAVAUX ELECTRIQUES BOULEVARD CHARLES CROS ARRETE N° 2022/263		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;
VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 21 novembre 2022 de la société SATO sollicitant la Ville pour des travaux de réalisation de tranchée pour pose d'un câble électrique (augmentation de puissance ENEDIS) boulevard Charles Cros à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société SATO est autorisée à procéder, à partir du 9 janvier 2023 et pendant une durée de 11 jours, à des travaux de réalisation de tranchée pour pose d'un câble électrique (augmentation de puissance ENEDIS) boulevard Charles Cros à Ifs.
- Article 2 :** Dans le cadre de la réalisation de ces travaux, la circulation se fera sur une chaussée rétrécie et le stationnement sera interdit du 9 au 13 janvier 2023. Les travaux seront réalisés avec fouille sur trottoir et chaussée, ainsi qu'une traversée de chaussée effectuée par l'entreprise.
- Article 3 :** La société SATO est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société SATO devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société SATO ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 21 novembre 2022



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE.